



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 04/09/2026

Le coût du crédit évolue de façon contrastée au 2^e trimestre 2026

En Martinique, après un début d'année marqué par une hausse globale du coût du crédit, les évolutions s'avèrent plus contrastées au 2^e trimestre. On observe un renchérissement (bien que léger) des taux moyens des crédits immobiliers ou à l'équipement, tandis que les financements de trésorerie repartent à la baisse, tant pour les entreprises que pour les ménages. Pour leur part, les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), qui avaient stoppé leur baisse et étaient restés stables depuis un an, ont été relevés en juin 2026 comme anticipé par les marchés.

Pour les entreprises, une baisse notable du taux des crédits de trésorerie

Le taux moyen des crédits à l'équipement et celui des crédits immobiliers augmentent faiblement (respectivement +7 et +6 pb sur le trimestre). Ils s'élèvent à respectivement 3,94 % et 3,70 % (soit +37 pb et +18 pb par rapport aux taux moyens en France entière).

À l'inverse, le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée recule, après une hausse sensible en début d'année (-65 pb, après +107 pb au trimestre précédent). Il s'établit à 3,30 %, et demeure plus faible qu'au niveau national et dans les autres DROM. S'agissant des découverts, le taux moyen fléchit à 4,77 % (-294 pb sur le trimestre, après +402 pb), soit un niveau proche du taux moyen national.

Pour les ménages, les taux suivent les tendances nationales

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation augmente à 7,13 %, soit +60 pb sur le trimestre. De même, le taux moyen des découverts atteint 10,80 %. Il croît de 54 pb sur le trimestre, mais demeure inférieur à ceux des autres DROM.

Pour autant, le taux moyen des crédits à l'habitat enregistre un léger repli sur le trimestre (-7 pb) et s'établit à 3,12 %. L'écart entre le taux en Martinique et le taux en France entière est très resserré (+6 pb).

Retrouvez les publications sur le site internet :

- [Taux des crédits aux particuliers au 2^e trimestre 2026](#)
- [Taux des crédits aux entreprises au 2^e trimestre 2026](#)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, Il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse Julien IDIER - tél : 05 96 59 44 14, julien.idier@iedom.fr